

# COURS DE PERFECTIONNEMENT DU NOTARIAT

Visionnez les Cours de  
perfectionnement Plus en direct  
dans le confort de votre étude

Jeudi le 19 avril 2018 de  
9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30



Jeudi 19 avril 2018

Aucune inscription préalable n'est requise

9 h à 12 h (2 h 45)  
(un atelier au choix)

## PLUS 1

*Regard neuf sur l'évaluation médicale*  
Michel Beauchamp, notaire  
Elisabeth Cournoyer, gérontopsychiatre

## PLUS 2

*La réforme fiscale Morneau : une nouvelle ère  
en droit des affaires*  
Alain Fortier, notaire

13 h 30 à 16 h 30 (2 h 45)  
(un atelier au choix)

## PLUS 3

*Imaginer le futur pour rédiger les mandats et les  
testaments maintenant*  
Julie Loranger, notaire  
Pascale Villani, notaire

## PLUS 4

*Stratégies testamentaires et produits financiers*  
Caroline Marion, notaire

Coût : 95 \$ plus taxes  
(ajouté au relevé mensuel du notaire)

### Les préalables techniques et la documentation

Il est important de [faire un test](#) afin de vous assurer que votre système audio vidéo rencontre les préalables techniques requis. Ceci vous évitera des problèmes de visionnement le jour de la diffusion. De plus, il vous est possible de télécharger et d'imprimer les documents PDF afférents à la présentation avant le visionnement en accédant à l'Inforoute notariale sous le menu Formation/Cours de perfectionnement plus en direct à la page suivante : <https://inforoute.cdnq.org/privé/formation/cours-perfectionnement/index.dot>

Si des problèmes techniques surviennent lors du téléchargement des applications nécessaires au visionnement ou lors de la journée de formation, veuillez communiquer avec le **Service d'assistance technique** de la Chambre des notaires en composant le 514-281-1442 ou 1-800-567-6703.

### La page d'accès

L'accès aux conférences sera disponible sur l'Inforoute notariale sous le menu [Formation/Cours de perfectionnement plus en direct](#) **30 minutes avant le début de l'événement. Assurez-vous d'avoir en main votre carte de membre/grille d'authentification afin d'y accéder.** Aucune inscription au préalable n'est requise.

### Avis aux retardataires

Veillez noter que l'accès aux conférences ne sera plus disponible 30 minutes après le début de la présentation. Cependant, elles seront disponibles sur l'Inforoute en différé à une date ultérieure.

### Préalable à l'ajout des heures de formation au profil du notaire

Dès la fin de la présentation, **vous devrez remplir un bref sondage d'évaluation** en ligne. Sur réception de celui-ci dûment rempli, 2 h 45 seront inscrites à votre profil de formation aux fins de l'application du Règlement sur la formation continue obligatoire des notaires.